PROCES-VERBAL CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'EUR ODYSSEE DU JEUDI 2 MARS 2023

Adopté en COSP du 9 juin 2023

Etaient invité.e.s:

Séance tenue en présentiel

MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Collège A

Christian RINAUDO (Proc. de SA VILAS BOAS)

Agnès JEANJEAN (Proc. à EMSELLEM)

Xavier HUETZ-DE-LEMPS (Proc. de MARZAGALLI)

Christine VOIRON Isabelle MILHABET Collège IATSS Valérie DALL'O

Alban FOURNIER

Représentant.e.s des diplômes MASTER

Sylvia MARZAGALLI (SH) Stéphane BOUISSOU (GEDD) Collège B

Frédérique BERTONCELLO

Frédéric COUSTON (Proc. à EMSELLEM)

Karine EMSELLEM (Proc. de COUSTON et JEANJEAN)

Gilles FRIGOLI

Marie-Hélène SA VILAS BOAS (Proc. à RINAUDO)

Nicolas PIGEON (absent)

Collège USAGERS

Margot MUCCINI

Jean BICCHIERAI (absent) Hanna HINZ (absente)

Personnalités extérieures

Nicolas BOURGEOIS - Campus vert d'Azur (absent)

Anne GRENIER - ADEME (absente)

MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE

Les autres responsables de masters

MS - Marie-Pierre BALLARIN / Pinar SELEK / Marie BASSI

/ Mehdi MEZAGUER (absents)

ATIS - Arnaud HALLOY / Toufik FTAITA (absents)

PPA - Nicolas NAUDINOT/Sandrine BONNARDIN (excusés)

MPHAA – Rosa Maria DESSI (absente)

AIR – Nicolas VIAUX (absent)

IPPTRH – Jennifer BASTART

Pour les masters SH - GEDD - COMEDD - GEOPRAD :

(cf. Responsables élu.e.s ou représentant.e.s diplôme

Master)

Directeur.rice.s des laboratoires en adossement

principal ou leurs représentant.e.s

CEPAM - Isabelle THERY (absente)

CMMC - Jean-Paul PELLEGRINETTI (absent)

ESPACE - Giovanni FUSCO (absent)

LAPCOS - Dirk STEINER (absent)

TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ (absent)

URMIS – Marie LESCLINGAND

Directeur.rice de l'école doctorale ou son.sa

représentant.e:

COSP DU 02/03/2023-mv

ED SHAL - Fabien MATHY (absent)

<u>Directeur.rice.s des laboratoires et des départements</u>

en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s

ERMES – Yannick RUMPALA (absent)
LADIE - Anne MILLET-DEVALLE (absente)

ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (absente)

LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (absente)

Dpt SIC – Patrizia LAUDATI (absente)

Les responsables parcours L mentions larges

Etudes Urbaines – Diego MORENO

Environnement - Sandra PEREZ (absente)

Invitées permanentes

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER

Direction adm. Site - Nassima KIRECHE (excusée)

Le directeur.rice du SCD ou son représentant.e

BU Carlone – Aurélia FERRARIS

<u>Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou</u>

leurs représentant.e.s

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE – Quentin MEGRET (absent)

GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT – Sandra PEREZ (absente)

HISTOIRE - Arnaud BARTOLOMEI

SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE – Jean-Luc PRIMON (absent)

PSYCHOLOGIE - Edith GALY (excusée)

<u>Directeur.rice.s / Responsables ou leurs</u>

représentant.e.s de :

IMREDD – Emmanuel TRIC (absent)

MSHS - Christophe CHARLIER (absent)

INSPE - Franck BRILLET (excusé)

IDPD - Jean-Christophe MARTIN (excusé)

Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI (excusée)

L3 Psychologie – André QUADERI (absent)

Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR

ODYSSEE

EUR CREATES - Jean-Paul AUBERT (absent)

EUR HEALTHY - Anne Vuillemin (absente)

Invité.e.s

Serge QUILIO (INSPE – pour la licence SEF)

Equipe ODYSSEE

Monique VERRIERE – secrétaire séance

Nina LADKANI, Sandrine LABASOR, Chloé BARRANCO

Page 1 sur 7





ORDRE DU JOUR

1 - Approbation des procès-verbaux :

- du COSP-COPIL du 30 septembre 2022
- du COSP-COPIL du 26 octobre 2022
- du COSP-COPIL du 13 décembre 2022
- 2 Point d'information Mme Pinar SELEK
- 3 Examen des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets « Appui à la Formation Doctorale 2023 »
- 4 Examen des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets « Politique Scientifique 2023 »
- 5 Offre de formation:
 - Rattachement des formations en psychologie
 - Sciences de l'éducation
- 6 Bourses de mobilité entrante ou sortante & Bourse d'excellence
- M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 14 heures.

1. Approbation des procès-verbaux

Le procès-verbal du COSP-COPIL du 30/09/2022 est adopté à l'UNANIMITE Le procès-verbal du COSP-COPIL du 26/10/2022 est adopté à l'UNANIMITE Le procès-verbal du COSP-COPIL du 13/12/2022 est adopté à l'UNANIMITE

2. Point d'information – Pinar SELEK

M. Christian RINAUDO souhaite communiquer sur les actions de soutien à Mme Pinar SELEK (enseignante-chercheuse) :

- Une délégation de soutien se déplacera à Istanbul le 31 mars prochain pour assister à son procès,
- Une pièce de théâtre sur sa vie et son combat est programmée le 6 avril à Nice. L'EUR financera la mission d'une des intervenantes,
- Plusieurs pétitions circulent : UCA, étudiants et nationale. Le bouclage est prévu pour le 8 mars pour transmission aux médias,
- Une lettre ouverte a été adressée au Consul de Turquie en France.

3. Examen des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets " Appui à la Formation Doctorale - 2023"

M. Xavier HUETZ DE LEMPS présente ce point. Il rappelle que cette enveloppe est ouverte pour un montant de 10.000 euros et que le montant maximal qui peut être attribué est de 1.000 euros. Il se réjouit de voir des demandes de doctorants de laboratoires qui n'étaient pas présents les années précédentes (le CMMC notamment) ce qui signifie que l'information sur ce dispositif commence à circuler au sein de la communauté des doctorant.es, des directrices et directeurs de thèses et des unités de recherche.

Cette année, l'EUR a reçu 7 demandes, toutes légitimes et respectant les règles fixées par l'AAP. La huitième demande qui concerne Mme Adèle NIVIERE a été basculée sur l'AAP – Politique Scientifique, en raison d'une erreur de dépôt sur la plateforme.

Les demandes de M. Stelios MORIATIS et M. Olivier SCANCARELLO appellent un point de vigilance : ces doctorants projettent de se rendre sur des terrains où il est difficile d'avoir des justificatifs de dépenses.





Tableau récapitulatif:

Laboratoire (encadrant)	Nom du porteur (doctorant)	Titre du projet	Montant demandé	Montant accordé par le COSP
CMMC X. HUETZ DE LEMPS	BEN SOUSSAN Gabriel	Recherche aux archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine : Histoire du judo sur la Côte d'Azur Juillet 2023 (du 17 au 23 juillet 2023)	966,00	966,00
CMMC P.Y. BEAUREPAIRE	BOISSIERE Léonie	Campagne d'archives - L'après-voyage des collections Baudin et Flinders, entre sciences et politiques en Europe (entre 1803 et les années 1820) - Septembre 2023	500,00	500,00
CMMC P.Y. BEAUREPAIRE	DOLET Simon	Campagne d'archives - L'Europe des Lumières sous l'influence des astres ? Septembre 2023	700,00	700,00
URMIS S. POTOT G. FRIGOLI	DUCONGET Maëlle	Mission de terrain - Londres : Les transformations du travail social. Le cas de la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés par le secteur social et associatif en Europe de l'Ouest. Novembre et décembre 2023	1 000,00	1 000,00
CMMC A. BARTOLOMEI X. HUETZ DE LEMPS	GONZALEZ Marvin	Séjour au Centre des Archives Diplomatiques de Nantes - <i>Mai 2023</i>	1 000,00	1 000,00
URMIS C. RINAUDO K. ARGYRIADIS	MORAÏTIS Stélios	Enquête ethnographique en Grèce et en Turquie - Avril à août 2023	1 000,00	1 000,00
CEPAM I. THERY L. KHALIDI	SCANCARELLO Olivier	Mission de terrain pour acquisition de données (Ethiopie) - En cours Du 30 janvier au 29 avril 2023	1 000,00	1 000,00
				6 166,00

Les demandes relatives à l'Appui à la Formation Doctorale - 2023 sont adoptées à l'UNANIMITE

L'éventualité d'un transfert du reliquat d'un montant de 3.834 euros (10.000 – 6.166) sur l'AAP Politique Scientifique, justifiée par le nombre de demandes, est débattue et finalement rejetée, la majorité des membres du COSP se prononçant pour la réouverture de l'appel au profit de demandes portant sur le dernier semestre de l'année 2023.

À l'avenir, Mme Myrina MEUNIER indique qu'il sera possible d'anticiper en faisant un appel au mois d'octobre 2023 pour des missions programmées début 2024.

4. Examen des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets " Politique Scientifique - 2023"

M. Xavier HUETZ DE LEMPS fait un rapide bilan des dossiers reçus. L'année dernière nous avions eu 5 demandes de l'URMIS et 4 du CEPAM. Cette année, les demandes émanent aussi d'autres laboratoires, nouvel indice encourageant de l'efficacité de la politique de communication de l'EUR et de la prise de conscience de la communauté scientifique des possibilités que l'EUR offre en matière de recherche et d'animation de la recherche.





Dans l'ensemble, la présentation des projets n'a pas toujours été satisfaisante pour diverses raisons :

- L'inégal degré de maturation des projets selon qu'ils portent sur des manifestations prévues à court, moyen ou long terme: certains dossiers sont pratiquement bouclés alors que d'autres sont encore en cours de constitution. Il est donc difficile d'avoir les mêmes exigences sur la précision des réponses des organisateurs (nombre d'intervenants, de participants, publication éventuelle, équilibre du budget...),
- Diversité de format des rencontres (de 500 à 50.000 euros),
- Cofinancement à des degrés divers.

Par ailleurs, le montant total des demandes, soit 20.968,50 euros, s'avère largement supérieur au budget ouvert pour cet AAP, soit 15.000 euros. Il conviendra donc d'affiner les critères d'attribution pour les prochains AAP.

Quelques pistes sont suggérées :

- Limiter le nombre de dossiers par laboratoire,
- Valoriser la recherche de co-financements pour les « gros » dossiers,
- Valoriser la sincérité des budgets,
- Établir un plafond pour éviter de trop grands écarts entre les demandes.

Pour cette session, il est décidé de :

- Financer en totalité les demandes inférieures à 1.000 euros,
- Participer au financement de l'ensemble des manifestations proposées car elles sont toutes pertinentes au regard de la stratégie scientifique de l'EUR.

Pour ce faire, l'ensemble des demandes supérieures à 1.000 euros ont été revues à la baisse pour entrer dans les limites de l'enveloppe de l'AAP. Cette harmonisation a tenu compte :

- des critères de l'AAP (dimension internationale, caractère interdisciplinaire, implication des doctorants dans l'organisation de la manifestation),
- de l'effort consenti à la recherche de cofinancements,
- de la pertinence et cohérence du budget présenté,
- de la somme demandée à l'EUR par rapport au budget total de la manifestation et par rapport à l'enveloppe disponible pour l'AAP.

<u>Tableau récapitulatif</u>:

Laboratoire Direction	Nom du porteur	Titre du projet	Montant demandé	Montant accordé par le COSP
CMMC JP PELLEGRINETTI	BARTOLOMEI Arnaud	Colloque international - Des fonctions judiciaires des consuls aux tribunaux consulaires (xiie – xxe siècle) 2 au 4 novembre 2023 - Hambourg	2 000,00	1 500,00
CEPAM I. THERY M. LAUWERS	CADALEN Naya	Journée thématique sur l'organisation économique des sociétés précolombiennes - Adaptations et ruptures : l'économie des civilisations précolombiennes 16 novembre 2023 - Nice	3 500,00	2 500,00
ESPACE G. FUSCO	CHAPUIS Margot	Journées d'étude sur le terrain : MarAlex - Excursions de la commission Hydrosystèmes du CNFG 11-13 juillet 2023 - Vallées Vésubie, Roya, Haut Var	1 000,00	1 000,00





Laboratoire Direction	Nom du porteur	Titre du projet	Montant demandé	Montant accordé par le COSP
CEPAM I. THERY M. LAUWERS	CORNELI Marco	Conférence internationale avec appel à communications, comité de relecture et publication de proceedings - Symposium en Intelligence Artificielle et Mathématiques Appliquées à l'Histoire et l'Archéologie 27-28 novembre 2023 - Sophia-Antipolis	4 000,00	2 500,00
CMMC J.P. PELLEGRINETTI	DOLET Simon	Conférence gratuite : Nice, la Côte d'Azur et l'environnement Entre le 1er et 16 juin 2023 - Nice	500,00	500,00
URMIS S. POTOT M. LESCLINGAND	ERLICH Valérie STEF Jimmy	Journées d'études : Mobilités étudiantes et fabrication des élites à l'épreuve des politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Regards croisés Sud/Nord/Est/Ouest 1er et 2 juin 2023 - Nice	2 468,50	1 750,00
CEPAM I. THERY M. LAUWERS	LANGLOIS Olivier	Colloque international : 43èmes Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire de Nice Côte d'Azur : Acteurs techniques, acteurs sociaux : des vestiges matériels à l'organisation sociale du travail 11-13 octobre 2023 - Nice	3 000,00	2 000,00
CEPAM I. THERY M. LAUWERS	OURIACHI Marie- Jeanne	Colloque international : Expressions territoriales du pouvoir de l'Antiquité à l'époque moderne 21-23 juin 2023 - Nice	2 000,00	1 750,00
CEPAM I. THERY M. LAUWERS	REGERT Martine DELHON Claire DRIEU Léa	XIVème colloque du GMPCA : Archéométrie 2023 d'audience internationale Du 17 au 21 avril 2023, Nice	2 000,00	1 500,00
URMIS S. POTOT M. LESCLINGAND	NIVIERE Adèle	Journées de rencontres doctorales inter-URMIS (Fontainebleau) / Valorisation des travaux doctoraux 26 au 28 avril 2023, Fontainebleau	500,00	500,00
				15 500,00

Les montants revus relatifs à la Politique Scientifique - 2023 sont adoptées à l'UNANIMITE

5. Offre de formation

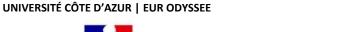
Dans le cadre de la construction de la nouvelle offre de formation, l'Equipe de Direction de l'EUR souhaite porter à la discussion du COSP deux points :

- L'opportunité d'ouvrir une licence en Sciences de l'Education et de la Formation (SEF) et de la rattacher au portail SHS,
- Le rattachement de la licence Psychologie à l'EUR ODYSSEE.

Licence Sciences de l'Education

En préambule, M. Christian RINAUDO et Mme Karine EMSELLEM expliquent qu'il y a lieu de présenter ce projet avant d'envisager une intégration au sein du portail SHS comme le souhaiterait le VP Formation. Le Directeur de l'INSPE étant excusé, M. Serge QUILIO est invité à présenter le projet. Son intervention se fait en visioconférence.

La création de cette licence a été motivée par le fait que les étudiants qui souhaitent actuellement s'orienter en Sciences de l'éducation et de la formation (SEF) doivent s'inscrire à l'université d'Aix-Marseille. Il s'agit de proposer un parcours complet de licence qui permettra de poursuivre dans le master recherche Sciences de l'éducation existant ou de s'orienter vers la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la





formation du master MEEF. Par ailleurs, un nouveau master international (Erasmus +) sur l'éducation inclusive est en cours de préparation, élargissant ainsi l'offre de poursuite d'étude aux futures étudiants de la licence SEF.

La licence SEF se voudra pluridisciplinaire et aura des liens internes avec les disciplines du portail SHS (sociologie de l'éducation, histoire de l'éducation, psychologie de l'éducation et anthropologie de l'éducation). Elle peut s'appuyer sur des partenariats existants (rectorat ; éducation populaire ; CHU de Nice) et d'autres qui seront à développer (travail social). Cette formation s'adossera aux travaux des laboratoires LINE, URMIS et LAPCOS.

Les débouchés sont importants dans la région où il y a de nombreuses actions sociales pour l'insertion et l'éducation populaire. Les étudiants pourront poursuivre en master pour devenir ingénieur pédagogique, enseignant premier degré, conseiller principal, ou assumer des responsabilités dans la formation professionnelle en entreprise.

Cette présentation appelle à des questions et remarques, particulièrement chez les représentants du département de Sociologie.

Mme Marie LESCLINGAND explique que la mise en place de ce continuum (CLE) a pris du temps, mais depuis 2 ans, il fonctionne bien et les directeurs de département y sont attachés. Entre 1/4 et 1/3 des étudiants de sociologie se destinent à ces métiers de l'enseignement et de la formation ; la Licence SEF entrerait directement en concurrence avec le dispositif Continuum Licence-Enseignement, dont la suppression aurait été annoncée. De ce fait, la direction du département de Sociologie serait réticente à participer à la licence SEF.

M. Serge QUILIO indique que l'équipe du projet de la licence SEF est dans une démarche de complémentarité et non de concurrence avec les licences disciplinaires existantes au sein du portail SHS dont certaines compétences seraient intéressantes pour la licence SEF.

M. Gilles FRIGOLI met en avant le fait que certaines des orientations de la Licence SEF entreraient en concurrence avec les orientations de la licence de sociologie (notamment au niveau des débouchés sur les métiers du social) ; il rappelle également l'offre de l'IUT avec son BUT en carrières sociales ainsi que l'existence de la HETIS (Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale).

Par ailleurs, Mme Karine EMSELLEM rappelle que la condition d'intégration au sein du portail SHS est d'offrir des UE Découvertes aux étudiants des autres licences. Quelle serait la part de mutualisation avec les formations de licence existantes ? Sur ce point, M. Serge QUILIO ne peut être précis. Il répond qu'au départ, la réflexion ne portait pas sur l'intégration dans un portail et que ce qui est demandé pour le moment est la fiche DA04 et les blocs de compétences.

Pour clore cette discussion, Mme Karine EMSELLEM indique que se tiendra demain une réunion entre Directeurs de portail. M. Christian RINAUDO envisage une réunion avec la Gouvernance et les parties prenantes afin d'éclaircir les objectifs et les points en suspens.

Rattachement de la licence Psychologie à l'EUR ODYSSEE

Toujours dans le cadre de la refonte de l'offre de formation, Mme Karine EMSELLEM présente les interrogations du VP Formation concernant les formations de psychologie. En effet, il se questionne sur la logique d'avoir la licence de Psychologie adossée à l'EUR ODYSSEE alors que la plupart des parcours de Master de psychologie sont rattachés à l'EUR HEALTHY.

Une réunion s'est tenue en présence du VP Formation, du Directeur de l'EUR ODYSSEE et de la Directrice du département de Psychologie sur un possible rattachement à l'EUR HEALTHY. M. Christian RINAUDO a rappelé que l'EUR ODYSSEE s'était construite avec la Psychologie en tant que discipline SHS, mais que l'EUR suivrait l'avis du Département de Psychologie.

Mme Jennifer BASTART, porteuse de la voix de Mme Edith GALY, poursuit en indiquant que le département de Psychologie a organisé une assemblée générale avec un vote qui s'est avéré en faveur du maintien de la licence chez ODYSSEE mais avec une très courte majorité (14 voix pour, 12 contre, 3 abstentions).





Au niveau du découpage de la mention, elle précise que, sur les 8 parcours, un seul s'est détaché pour une mention à part en raison de son positionnement épistémologique (parcours de psychanalyse) alors que les 7 autres sont en psychologie, mention unique pour avoir le titre de psychologue.

Concernant le master IPPTRH rattaché à ODYSSEE, Mme Jennifer BASTART se dit à la fois très intéressée à développer des liens dans la nouvelle offre de formation ODYSSEE en participant à la construction de mineures, mais elle est aussi très attachée à la mention générique donnant le titre de psychologue. Le cas échéant, elle se rallierait au positionnement de la mention voulue par l'ensemble des collègues. M. Christian RINAUDO rassure en indiquant qu'a priori cela ne devrait pas poser de problèmes car il y a déjà d'autres cas de mentions à cheval sur plusieurs EUR (sociologie, gestion de l'environnement).

6 - Bourses de mobilité entrante ou sortante & Bourse d'excellence

Pour information, Mme Myrina MEUNIER indique que le COPIL du 23 février 2023 a validé les propositions de délibérations concernant :

- La procédure d'attribution de bourses d'excellence au bénéfice d'étudiants français ou étrangers inscrits à
- La procédure d'attribution de bourses de mobilité entrante ou sortante, au bénéfice d'étudiants français ou étrangers inscrits à l'EUR.

Elles devront être entérinées par le CAC du 9 mars avant leur mise en œuvre avec constitution de la commission ad hoc.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 17 heures 30.

> Christian RINAUDO, Directeur de l'EUR ODYSSEE

Ecole Universitaire de Recherche Sciences de la Société et de l'Environnement EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azus Campus Carlone 98, boulevard Edouard Herriot BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3

